

Point FOURRAGES



Restez attentifs au stock d'herbe disponible

Le département a connu le retour de quelques précipitations orageuses notamment sur la fin de semaine avec globalement une bonne quinzaine de millimètres. Malheureusement, malgré des températures plutôt clémentes annoncées pour les jours à venir, difficile de prédire un retour de la pousse suffisante pour avoir un pâturage de qualité sur certaines zones.

De ce fait, il est recommandé d'agrandir la surface de pâturage ou de démarrer l'affouragement. Pour augmenter la surface pâturable disponible, il est maintenant possible d'inclure les premières parcelles de fauche en limitant le nombre d'animaux pour éviter le surpâturage.

Si toutefois votre stock sur pied n'est pas suffisant et que l'affouragement devient nécessaire, alors il va s'organiser différemment selon vos périodes de vêlages :

- **Pour les vêlages précoces:** Sans vraiment le commencer, il est important de prévoir le sevrage des veaux pour soulager les vaches qui risquent de souffrir du manque d'herbe. Celles-ci, une fois soulagées de leur rôle d'allaitement, pourront être affouragées avec un fourrage grossier de qualité moyenne. Le but ici de l'affouragement est de remplir la panse. Les veaux devront eux être complémentés ou bénéficier d'un fourrage de bonne qualité.

- **Pour les vêlages de printemps (veaux âgés de moins de 4 mois) :** les besoins des vaches restent importants avec d'une part l'allaitement des veaux et d'autre part la mise à la reproduction. L'affouragement de ces animaux reste primordiale et doit se faire avec un fourrage de bonne qualité (type enrubannage) pour assurer la production laitière et limiter la perte de poids. La complémentation des veaux non sevrés doit aussi être envisagée, avec un aliment :

- pour les mâles : aliment à 0,9 UFV riche en amidon et à 17 à 18 % de MAT (maxi 30 % d'amidon).
- pour les femelles : chercher les aliments riches en cellulose (type pulpe sèche et/ou luzerne déshydratée).

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr



Conseil collectif à destination
des éleveurs de la Nièvre

Avec le soutien financier de :

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Label
Agri
France